

LE PEUPLE

DE LYON

ABONNEMENTS

Journal socialiste paraissant le Samedi

BUREAUX

Un an 6 fr. | Six mois 3 fr.

ORGANE des TRAVAILLEURS

120, rue Garibaldi, Lyon

(Les annonces se traitent à forfait)

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

Vente en gros : M^{me} Eyraud, 23 rue Thomassin, Lyon

LA DÉBACLE LUCULLUS A SAINT-ÉTIENNE

Augagneur et la Bourse du Travail

A propos d'un incident. — Notre REPONSE

Le "Peuple" est COMPOSÉ et
TIRÉ par des Ouvriers syndiqués.

UN MOT NÉCESSAIRE

Nous tenons à déclarer d'une façon nette et précise que le journal *Le Peuple* n'a jamais été ni la propriété, ni l'organe officiel du Parti socialiste de France (de son Comité central ou de son Comité fédéral).

Il a toujours soutenu librement, volontairement et gratuitement les principes socialistes révolutionnaires qui sont la base de ce parti, mais dont PERSONNE n'a le monopole ni le privilège.

Nous nous réclamons de ces grandes idées pour lesquelles ont si vaillamment lutté les Blanqui, les Félix Pyat et les Vallés.

Nous avons toujours entendu et nous entendrons toujours propager comme seuls justes, les principes économiques du socialisme scientifique qu'ont développés et formulés les Ferdinand Lassalle, les Engels, les Karl Marx et les Jules Guesde.

Nous croyons avoir fait déjà une œuvre considérable de propagande et de prosélytisme. Les faits sont là, précis, indéniables pour en témoigner.

Nous continuerons cette œuvre envers et contre tous, en dehors des coteries et des rivalités personnelles, avec la seule satisfaction du devoir accompli pour le socialisme révolutionnaire, sans souci des haines, des rancunes, des ambitions mesquines et des querelles étroites ou sans raisons.

Mais notre objet principal sera toujours de combattre sans merci les jouisseurs éhontés du jour, les maîtres du Pouvoir qui nous bercent et nous exploitent en ce moment, les ennemis et les parasites des travailleurs et des contribuables, les saltimbanques de tous les partis, les transfuges de tous les camps et les fraudeurs de tous les genres.

Organe de combat et de propagande, le *Peuple* restera organe de combat et de propagande dans l'avenir comme il l'a été dans le passé.

LA RÉDACTION.

ZOLA

Pour l'anniversaire de la mort de Zola, quelques-uns de ses amis avaient organisé un « pèlerinage » à sa maison de Médan. Ils avaient préparé pour cela une manifestation au cimetière.

C'est étonnant comme les pèlerinages, les commémorations pieuses et les messes laïques se multiplient, depuis qu'on fait la guerre au cléricisme.

Les prêtres défrôqués et décalottés qui conduisent l'opération, restent prêtres malgré tout.

Ils changent de sacristie et d'autel,

mais ils conservent les mêmes pratiques.

La prétention de faire accepter Zola comme un des saints du calendrier socialiste est une des plus bouffonnes qui se puisse imaginer.

Parmi les pharisiens de la petite bourgeoisie mesquine et raccornie, jamais écrivain n'a montré autant de préjugés étroits — jusqu'à l'affaire Dreyfus.

Il mena, dans le *Figaro*, de longues campagnes animées de l'esprit le plus réactionnaire.

Nous avons encore présent à la mémoire tel article où il demandait un gouvernement fort et des lois sévères contre les journalistes qui faisaient la vie dure aux panamistes. La thèse de Zola était « qu'il n'y a plus de vie sociale possible, si les honnêtes gens se taguent de leur probité pour dénoncer infatigablement les coquins.

En d'autres termes, l'idéal social de Zola était, à ce moment et dans le *Figaro*, une bonne moyenne de canaillerie générale et d'indulgence mutuelle.

Evidemment, c'est bien l'idéal républicain que nous propose depuis trente ans la République bourgeoise. Mais nous avons le droit de rêver quelque chose de plus noble.

Quant à l'œuvre littéraire de Zola, elle a été appréciée de la façon la plus contradictoire par les mêmes critiques, selon qu'ils ont publié leurs jugements avant ou après l'affaire Dreyfus.

Ainsi, M. Anatole France, qui est sans doute le meilleur écrivain français des cinquante dernières années, et qui est sûrement le plus déterminé sceptique de notre société décadente, a beaucoup changé d'avis au sujet de Zola.

L'année dernière, il a proclamé, et il répète aujourd'hui, que Zola fut l'honneur de la littérature française. Mais, avant la formation du syndicat Dreyfus, où ils se rencontrèrent, M. Anatole France écrivait que Zola était un malheureux, un trafiquant d'ordure, un bourreau de style, l'opprobre de la même littérature française.

Telle est la critique d'aujourd'hui. Vous êtes toujours un grand homme pour votre clique, et un chenapan pour la clique adverse.

Si vous avez le malheur de ne faire partie d'aucune clique, vous êtes simplement un gêneur, en exécution à toutes les cliques.

En réalité, Zola fut un grand romancier, d'une imagination vulgaire, d'une étonnante puissance de travail; un artiste sincère et persévérant, un mauvais écrivain.

Ses ennemis ont voulu le faire passer pour un pornographe, parce qu'il accumulait les sales peintures dans ses ouvrages.

Il prétendait seulement réagir contre l'idéalisme et le romantisme; pour prouver que le monde n'est pas tout rose, il en étalait systématiquement les plaies.

Par malheur cette particularité de son œuvre contribua plus que tout le reste au succès.

Il n'y a plus qu'à jeter un regard sur les tirages de chaque volume : les plus hauts chiffres, de beaucoup, sont atteints par les romans les plus indécentes.

A l'étranger, Zola jouissait d'une réputation universelle, mais peu flatteuse; et ses livres, répandus partout, passaient pour une image exacte de la « corruption française ».

Survint l'affaire Dreyfus.

Il y avait déjà plusieurs mois que les premiers dreyfusards bataillaient

pour la « justice et la vérité », quand Zola nous apporta à l'*Aurore*, sa fameuse lettre « J'accuse !... »

Qui l'avait décidé ?

C'était Bernard Lazare, qui fut la cheville ouvrière de toute l'affaire, au moins à ses débuts, et qui vient de mourir à son tour — sans que M. Alfred Dreyfus ait daigné lui rendre les derniers devoirs.

Depuis longtemps, Bernard Lazare était en campagne pour enrôler des combattants.

Il m'avait entretenu de son dessein au *Soleil*, bien avant qu'il fut question de fonder l'*Aurore*, comme il avait sondé beaucoup de nos confrères. Mais il lui fallait un nom d'un grand poids, un nom populaire et en même temps un homme qui ne fut pas engagé dans la mêlée politique.

Il alla trouver plusieurs écrivains célèbres, qui n'entrèrent point dans ses vues.

Il sut à la fin persuader Zola. Il lui représenta qu'il était l'auteur « aux plus gros tirages », et par conséquent le plus populaire de France; il dut lui insinuer qu'il était le Voltaire du XIX^e siècle et qu'il manquait à sa gloire une affaire Calas...

Alors Zola n'hésita plus. Il prenait pour une influence morale la grande vogue dont il jouissait dans les feuillets.

Il crut qu'il lui suffirait de se déclarer en faveur de Dreyfus pour que la nation entière le suivit, et il prononça ce mot présomptueux : « J'en fais mon affaire !... »

Or, l'affaire n'alla pas toute seule. Les suites trompèrent l'attente de Zola, qui s'attendait à être acclamé, et qui fut conspué, maudit, menacé, boycotté dans la presse, couvert d'outrages, traduit en justice.

Il fit assez bonne contenance devant la catastrophe.

Je dis : assez bonne contenance, car il n'y eut point d'excès. Au procès, où Labori dépensa les forces d'un géant, où les deux frères Clémenceau déploierent un talent admirable, où tous les dreyfusards furent intrépides parmi la meute de ruffians qu'avait soudoyée l'état-major, Zola se montre larmoyant, déprimé, légèrement pitieux.

Il n'avait pas prévu ça.

Il eut pourtant quelque compensation; il plaça à l'*Aurore*, pour « cent mille francs », payable moitié d'avance, moitié en cours de publication, des feuillets qu'aucun autre journal n'aurait publiés et payés à cette époque.

Il alla vivre à Londres, dans un hôtel de milliardaires, tandis que nous restions à Paris, livrés aux bêtes, soutenant tous les jours la lutte qu'il avait soutenue une fois.

Et bientôt l'*Aurore*, désertée par les grands ténors, ruinée par les dilapidations, honnie par tous les dreyfusards de la onzième heure qui sortaient de leurs trous, connus des jours fort pénibles.

Quant au « socialisme » de Zola, formulé dans ses derniers romans, « Fécondité », « Travail », il ferait pouffer de rire les petits enfants de nos camarades.

Dans « Travail », il n'y a pas la moindre indication d'une solution nette. Et dans « Fécondité », tout ce qu'imagine Zola, c'est qu'il faut faire inégalement des enfants, parce que, plus on a d'enfants, plus on est riche.

Le petit bourgeois qu'était Zola, malgré tout son effort, n'a pu s'extraire de la cervelle autre chose que

le conseil intéressé des exploitants de tous les siècles à leurs esclaves.

Urbain GOHIER.

Bataille

ÇA MARCHE!...

Ça marche de plus en plus ! La République de M. Combes, qui a été celle de M. Waldeck-Rousseau et celle de M. Méline, est de mieux en mieux la République qui pâme d'ivresse bourgeoise les Jaurès et les Briand.

Pensez donc, M. Combes, avec l'aide de Vercingétorix ou plutôt de sa statue, a gagné une nouvelle bataille sur la réaction cléricale, dimanche dernier, à Clermont-Ferrand.

Il a prononcé un discours absolument opportuniste.

On le trouverait absolument réactionnaire prononcé par Méline, Ribot, Audiffred ou un autre politicien quelconque du groupe progressiste de la Chambre.

Mais, prononcé par le défrôqué Combes, il est admirable, il est superbe, il est absolument socialiste d'après Jaurès, Briand et ce socialiste d'occasion qu'on appelle Charpentier et que l'on a surnommé le « Bassin de la Loire », tellement il est insipide.

Mais ce n'est pas tout.

Ça marche encore mieux et plus que ça !...

M. Loubet a reçu cette semaine le roi et la reine d'Italie en grande pompe !...

On a dépensé encore à ce sujet des centaines de mille francs, quand des milliers et des milliers de sans-travail sont sans pain !...

On a échangé des toasts en faveur de la paix, alors que des deux côtés des Alpes, on gaspille des millions pour s'armer jusqu'aux dents, pour construire de nouveaux cuirassés, pour fonder de nouveaux canons !

C'est une comédie non pas ridicule, mais aussi odieuse que coûteuse et ruineuse !

Mais cela a permis à Jaurès et à ses amis de crier : Vive le roi ! Vive la reine ! comme ils ont crié, il y a deux ans : Vive l'empereur ! Vive l'impératrice !

Et tout cela aux accents de la « Marseillaise » que nos aïeux de 1792 chantaient en pourchassant les rois et leur valetaille de toute l'Europe.

Je vous le dis, cette République bourgeoise, avec son Combes, comme avec les autres, n'est qu'une catin, qui cherche des Alphonses dans toutes les Cours royales ou impériales du monde.

Appliquez-lui donc l'adage si vrai, camarades : « Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es ».

Jules DELMORÈS.

MOTS DE COMBAT

Dans notre siècle, légiférer est devenu une maladie et la raison dominante dans l'idéologie juridique a été détrônée par les parlementaires. Dans ceux-ci les antithèses des intérêts de classe ont pris la forme de partis; et les partis luttent pour ou contre des droits déterminés, et tout le droit apparaît comme un simple fait, ou comme une chose qu'il est utile ou qu'il n'est pas utile de faire.

Antonio LABRIOLA.
(Essais sur la conception matérialiste de l'Histoire, page 236).

La Société est comme une paillasse, elle a besoin de temps en temps qu'on la secoue.

Jean GRAVE.

Jurisprudence ouvrière

Le minimum des salaires en Australie

Dans la colonie anglaise de Victoria (Australie) est, depuis avril, en application, une « Ordonnance concernant le salaire des ouvriers, dans les fabriques de tissus de laine ».

Cette ordonnance fixe le nombre d'heures maximum de travail à 48 heu-

res par semaine pour tout le personnel employé aux travaux de fabrications et autres opérations usitées dans les fabriques de lainage (à l'exception toutefois, des mécaniciens, machinistes et chauffeurs).

Outre cela, l'ordonnance fixe un minimum de salaire qui varie selon les spécialités; elle prescrit aussi que le nombre des apprentis doit être proportionnel au nombre des ouvriers et que leur salaire augmentera d'année en année pour arriver, à 21 ans, au salaire minimum de l'adulte, 37 fr. 50.

Une dernière clause stipule que tout travail supplémentaire — que peuvent seuls fournir les adultes — au-dessus de 48 heures par semaine, devra être payé le quart en plus.

Les capitalistes français feraient bien de méditer de tels exemples.

Et le gouvernement cher aux Briand et aux Jaurès qui se flatte d'être le gouvernement démocratique par excellence, ferait bien, lui aussi, de prendre une leçon sur cette ordonnance royale.

C. GIRAUD.

Chansons

LES GENOUX

Air : Petits Chagrins.

Chères mamans, chères nous,
Sur vos compatissants genoux,
L'âme ravie
Sur vps genoux, jamais lassés,
Vous nous avez tenus, bercés,
Donné la vie.

Nous voulûmes marcher, plus tard
Alors, audacieux moutards,
Que rien n'épate,
Sur nos petits genoux d'enfants
Nous avons rampé triomphants
A quatre pattes.

Un jour, un prêtre est survenu
Prononçant des mots inconnus
Dieu, loi, morale...
Il a fait plier nos genoux
Et la nuit a plané sur nous
Nuit sépulcrale

Depuis, front à jamais souillés,
Nous nous sommes agenouillés
— Bandits, despotes ! —
Devant vous qui sur nous crachez,
Et, contents, nous avons léché
Toutes les bottes.

Afin de mieux régner sur nous
Les tyrans disent : A genoux :
On les révère.
Depuis des siècles asservis
A genoux, le peuple gravit
Son dur calvaire.

Ton genou ploie, ô paysan,
Vers la glèbe aux épis pesants
Et vers la tombe :
L'ouvrier usé, harassé,
Sur ses pauvres genoux lassés
Chancelle et tombe.

Genoux, symbole familial,
Vous êtes comme des piliers
De servitude.
Genoux saignants, genoux meurtris,
Par les lois et par les patries,
Jougs d'hébétéude.

Ah ! plutôt que d'avoir permis
Qu'en cet état on nous ait mis,
Moribonds veules,
Pauvres mamans, pauvres nounous,
Il fallait briser nos genoux
Sous une meule !

René CHAUGHIL.

LES GRÈVES

A Armentières

Décidément, l'idée démocratique fait des progrès sous la poussée irrésistible que lui a donnée le ministère Combes, en collaboration avec Jaurès-Briand.

En effet, autrefois nos gouvernants réactionnaires y mettaient des formes pour la fusillade des grévistes.

Ces gouvernements étaient dénommés réactionnaires et massacres.

Aujourd'hui, notre ministère n'y va pas par quatre chemins. Une grève ? En avant la force armée ! Des travailleurs dans les rues ? En avant la charge, la fusillade !

Ce gouvernement est dénommé ministère républicain et démocratique.

Armentières après Hennebont vient de ressentir les doux effets de la démocratisation ministérielle.

N'oubliez pas, travailleurs, que vous devez cette démocratisation à l'influence de MM. Briand, Jaurès, Millerand, de Pressensé et autres grands lamas de la nouvelle méthode.

La rapacité patronale devenant de plus en plus grande, les conflits, les grèves se succèdent avec une continuité déconcertante. La misère devient de plus en plus grande, par suite de la surproduction et de la concurrence effrénée entre grands patrons capitalistes. Les salaires baissent constamment et finissent par atteindre un si bas chiffre que l'ouvrier, ne pouvant plus assurer le strict nécessaire à sa famille, se révolte. C'est la grève. Les provocations policières battent leur plein. Malheur à l'ouvrier qui ne sait pas déjouer ces manœuvres. Il est arrêté, emprisonné, condamné. En d'autres cas, c'est la charge de cavalerie mutilant hommes, femmes et enfants, ou la fusillade à bout portant.

En tous les cas, c'est la menace, la ville mise en état de siège, la liberté de grève méconnue, brisée, foulée aux pieds.

Si le gouvernement intervient autrement que par les armes, c'est pour leurrer les travailleurs.

La grève des tisseurs est générale dans le Nord, dans l'Aisne, en Anjou. Le mouvement, puissamment organisé, vaincra la rapacité patronale. Au prix de quels sacrifices ? Au prix de combien de sang versé ! Mercredi 13 octobre, de graves incidents se sont produits à Armentières.

Les tisseurs ayant envoyé une délégation auprès de leurs patrons, ceux-ci avaient fait savoir aux grévistes qu'ils donneraient une réponse aux revendications formulées par la délégation ouvrière, dans la matinée. Mais rien ne vint récompenser l'attente des innombrables grévistes massés sur une place. Je commets une grave erreur en disant que rien n'est venu récompenser l'attente des grévistes. Plusieurs charges de cavalerie vinrent « débayer », ainsi que le dit si gentiment l'organe officiel de la Lucullus stéphanoise, la place et la chaussée. Il y eut bon nombre de blessés, parmi lesquels des vieillards, qui eurent, qui les jambes cassées, qui les bras en capilotade.

Comme à Hennebont, les responsabilités ne seront point établies. Les blessés resteront estropiés et le ministère n'en continuera pas moins à avoir sa majorité de démocrates et de socialistes. Il pourra continuer son œuvre de massacre. Ce n'est pas pour si peu que les Briand, les Jaurès et autres Gérauld-Richard lui cesseront leur collaboration.

Mais le jour où les travailleurs, organisés sur des principes exclusivement socialistes de la lutte des classes, seront débarrassés des redondances charlatanesques des farceurs qui les exploitent, ils sauront se moquer des ministères et monter à l'assaut de la citadelle bourgeoise !

P. DELOCHE.

A pr pos d'un incident

NOTRE RÉPONSE

On sait que sur la plainte de M. Voillot, délégué de Lyon, qui doit ou veut être candidat sur la liste de M. Augagneur, aux prochaines élections municipales, le congrès de Reims a voté une résolution déclarant que le *Peuple* n'est pas sous le contrôle du Parti socialiste de France, et le blâmant pour avoir pris à partie, dans ses colonnes, des militants de la Fédération du Rhône, dont M. Voillot est le secrétaire.

Le *Peuple* n'a pas besoin de se défendre à ce sujet.

Il lui suffira, pour éclaircir tous les esprits, de reproduire aujourd'hui le passage suivant du compte-rendu officiel (signé par le secrétaire, le citoyen

Ferdinand Faure) du congrès de la Fédération de la Loire, tenu à St Etienne le 5 juillet et paru dans le *Peuple* le 12 juillet, avant de paraître en brochure :

Le citoyen Argaud, préalablement à la discussion de l'ordre du jour, présente les camarades délégués par le P.S.R. de Lyon, dissident momentanément de l'U.S.R. Il salue les camarades de Lyon en la personne de leurs délégués Boisson et Raffin et les félicite de s'être maintenus courageusement sur le terrain de la lutte de classes.

Le citoyen Boisson expose la situation du parti à Lyon. Il montre l'Unité socialiste révolutionnaire constituée par le Parti ouvrier français et le Parti socialiste révolutionnaire. Viennent les élections dans lesquelles la lutte de classes est affirmée contre tous les partis bourgeois, au premier tour, mais qui obligent beaucoup de camarades sincères à se retirer momentanément, de l'U.S.R., car au deuxième tour, jouant aux pieds toutes les décisions antérieures du Parti, certains camarades, et non des moindres, non seulement firent abdiquer le prolétariat en faveur de la bourgeoisie par un désistement ridicule, mais descendirent eux-mêmes dans l'axe électoral d'ordre des lances en faveur des candidats d'une des fractions capitalistes aux prises.

Parmi les camarades qui se retirèrent, quelques uns, découragés, renoncèrent à la lutte. Le plus grand nombre s'organisa et fonda le Parti socialiste révolutionnaire dissident. Il explique que les militants et les organisations qui amenèrent la déviation socialiste continuèrent à faire partie de l'U.S.R. qui, à leur sujet et sur leur attitude, n'a pris encore aucune décision ferme.

Le citoyen Raffin appuie la déclaration du citoyen Boisson.

Le citoyen F. Faure propose, à l'effet d'éviter le retour de faits semblables si désastreux pour notre propagande, une résolution ayant pour but de soumettre au prochain Congrès national du Parti « une demande en révision des mesures adoptées au Congrès de Commeny », jusqu'ici souveraines.

Il montre la nécessité d'une unité de tactique, car une action hétérogène outre qu'elle entrave sérieusement toute propagande, peut, très souvent, nous faire tomber dans les mêmes errements vicieux que nous reprochons à l'adversaire vaincu de la collaboration des classes.

Le citoyen Argaud appuie la proposition de Faure, d'autant plus que, dit-il, il a pu, au dernier Congrès national, constater, chez nos camarades du Parti, un fort courant en faveur de cette ligne de conduite. C'est-à-dire de l'unité d'action collective.

Le citoyen Deloche approuve lui aussi la proposition de Faure et demande, en attendant les sanctions du prochain Congrès national que, dans l'intérêt du Parti la Fédération accepte l'adhésion du Parti socialiste révolutionnaire de Lyon, digne en tous points de l'U.S.R., qu'il n'ait d'ailleurs quittée que pour la sauvegarde des principes essentiels.

Par un vote à mains levées les propositions des citoyens F. Faure et Deloche sont adoptées.

Nous le répétons, ces lignes émanent du Comité Fédéral de la Loire et sont signées par son secrétaire, le citoyen Ferdinand Faure.

On a voulu, à Reims, pour des raisons que nous connaissons et que nous n'avons pas encore à expliquer, en faire supporter la responsabilité au *Peuple*.

Le *Peuple* l'accepte d'un cœur léger. Seulement ni Ledin ni Augagneur ni d'autres encore n'auront rien à y gagner. Nous, nous n'avons rien à y perdre.

Pierre DELOCHÉ, J. JOURJON, THÉVENOT, BOISSON, F. RAFFIN, LOUIS FAURE, C. GRAUD, ABEL MAIRE, B. BESSET, J. DELMORÉS.

P. S. — Nous devons ajouter ceci : Loin d'attaquer des militants défendant le même drapeau que nous, soutenant les mêmes idées que nous, nous avons, au contraire, à plusieurs reprises, refusé d'insérer des articles prenant à partie des citoyens qui, eux, cependant, ne ménageaient pas leurs critiques et leurs calomnies contre le *Peuple* et ses amis.

Nous ne changerons pas notre attitude.

Nous attaquerons toujours sans pitié et sans merci nos adversaires. Nous nous défendrons contre tous.

Mais, comme par le passé, loin d'attaquer nous soutiendrons, au contraire, tous ceux qui défendront et propageront le même drapeau et les mêmes principes que nous.

LA RÉDACTION.

AU SUJET D'UNE LETTRE

Au Congrès de Reims, M. Voillot, voulant atténuer le *Peuple*, a, une fois de plus, usé d'une lettre écrite par notre ami B. Besset, rédacteur-gérant, aux journaux *Le Progrès* et le *Lyon*, il y a trois ans — lettre dont parlait Besset dans le prochain numéro.

On avait déjà servi cette lettre à la Fédération des syndicats du Sud-Est et à l'Administration de la Bourse du Travail de Lyon.

Tous les délégués, sans exception, ont, dans ces deux organisations, voté, à ce sujet, un ordre du jour de confiance à notre ami B. Besset, contre Voillot resté seul avec sa piteuse manœuvre.

Celui-ci a voulu recommencer son pe-

tit jeu à Reims — en l'absence de Besset et de tous ceux qui connaissent la question.

Nous ne qualifions pas le procédé. Nous, nous dirons que, entre Voillot et Besset, notre choix est fait depuis longtemps.

Besset n'a jamais rien **quémanté** à Augagneur ou à Combes. Besset n'a pas demandé de place à nos adversaires, pour lui ou pour ses amis. Il ne s'est pas mis à leur remorque. Il est toujours resté avec son drapeau. Cela nous suffit.

LA RÉDACTION.

La Débauche Lucullus STÉPHANOISE

La réunion du Grand-Théâtre. — Piger contre Ledin. — Les socialistes révolutionnaires triomphent. — Molécule Sagnol et Julien la fraude dans l'impossibilité de parler.

Samedi soir, ainsi que nous l'avons annoncé et que nous l'avions appris au dernier moment, à eu lieu, au Grand-Théâtre, la réunion publique organisée par nos municipaux Lucullus, décidés à prendre une revanche des deux réunions de quartiers où ils avaient été si bien traités.

Le maire Ledin avait bien pris toutes ses mesures pour s'assurer une apparence de succès.

Mais il a eu encore une nouvelle déception, grâce au nombre, aujourd'hui imposant et à l'énergie inlassable des socialistes révolutionnaires.

Malgré ses « soixante policiers » mobilisés ; malgré tous ses cantonniers, tous ses concierges et tous ses employés municipaux, il a récolté une fois de plus une bonne veste, en attendant le pardessus de l'an prochain.

Une foule nombreuse avait tenu à assister à la réunion.

On peut, sans se tromper, évaluer à 1500 le nombre des auditeurs.

Les fidèles et les valets de la mairie étaient entrés les premiers, dès sept heures et demie, et s'étaient, naturellement, octroyés les meilleures places.

La réunion n'a commencé qu'à huit heures et demie.

Le bureau

La bataille a commencé par la nomination du bureau, qui a duré une bonne demi-heure.

Les Lucullus voulaient imposer comme président un M. Berlier, qui, depuis longtemps, leur a donné des gages.

Les socialistes révolutionnaires proposaient le citoyen Lescure.

Les trois quarts de la salle faisaient entendre le nom de Lescure.

Néanmoins, M. Berlier prenait place au bureau et entendait ainsi escamoter la présidence.

Mais, devant l'insistance de l'auditoire, après deux heures de lutte, M. Berlier dut s'enfuir du bureau et laisser la place au citoyen Lescure.

Le bureau fut ainsi constitué : Peyrard et Dédicte, assesseurs ; Gidrol, secrétaire.

Sur la scène se trouvaient, autour du maire Ledin et de son compère Plantevin, tous les conseillers municipaux qui les suivent, tels Laby, Chalancon, Chateaufort, Molécule, Sagnol, Talobre, Thomas, Tronquée, Boulay, Chapelan, Benoit Dumas, etc.

Le député Charpentier, le **blocard** combiste et **l'importuniste** avait tenu à faire partie de l'escorte.

Dès le lever du rideau, l'auditoire avait salué par des sifflets et des huées tous ces beaux *échantillons* Lucullus.

On remarquait l'absence, sur la scène, des citoyens Jacquemond et Giry, amis de Piger.

Le rabachage de Ledin.

Le président donne tout de suite la parole au maire, à Moustache 1^{er}.

Celui-ci, s'avance sur la scène.

Il est accueilli par une bordée de sifflets et des cris divers qui témoignent du peu de sympathie dont il jouit.

Il attend avec patience que le calme soit rétabli.

Puis il commence son boniment que le « cuisinier » lui a préparé depuis plusieurs semaines et qu'il a péniblement appris par cœur.

Il commence par dire qu'il est le plus honnête homme du monde.

Il n'a pas *triché* ni *pot-de-vin* du tout durant ses trois années de gestion municipale.

Il se serait plutôt ruiné !

Un peu plus d'audace et il aurait dit : autrefois je portais des souliers jaunes et j'allais à la chaise ; aujourd'hui, je suis obligé pour vivre de vendre des harengs à deux pour trois sous.

Il prône enfin son œuvre municipale. Elle consiste en quelques mesures d'assistance publique et d'hospitalisation.

On a doublé le budget des hospices.

On a augmenté le nombre de lits à l'hôpital.

On a indemnisé les familles des réservistes.

On a secouru les indigents.

Il nous fait un boniment d'une heure sur ce sujet.

Cela devient insipide.

C'est dit, du reste, d'un ton monotone, d'une voix mal assurée.

On voit qu'il y a une belle lurette, qu'il n'y a plus ni foi ni conviction chez Moustache 1^{er}.

Dans la salle, on crie : Moustache, tu nous amuses et tu nous bernes !

Et le Lignou ?

Et la suppression des octrois ?

Et la fraude ?

— J'en parlerai aussi, répond le Lucullus Ledin.

Vous n'aurez qu'à me poser des questions sur ces sujets.

J'y répondrai.

Mais va-t'en voir s'ils viennent Jean : il n'a toujours répondu qu'à côté !

Il estime que l'œuvre d'assistance publique faite par la municipalité est colossale.

Cette œuvre suffit pour lui valoir la confiance des électeurs et de la classe ouvrière.

On n'est pas plus audacieux !

— Les réactionnaires en auraient fait autant, lui crie-t-on.

Ledin termine en disant que certainement il n'a pas *épuisé* la *matière socialiste* ! S'il avait tout fait, que resterait-il donc à faire dans la suite ?

Il est fier d'avoir **entrebaillé** la porte au socialisme !

Il n'y aura plus qu'à *l'enfoncer* ensuite !

Nous croyons, nous, qu'il a tout simplement non seulement *entrebâillé* mais encore **ouvert** toute large la porte aux radicaux et aux opportunistes (surtout aux frères !)

Ledin se retire applaudi par deux ou trois douzaines de farbins et sifflé par la grande majorité.

Le discours de Piger

La parole est ensuite au député Piger, qui est l'objet d'une ovation de la part de ses amis en arrivant sur la scène.

Il dit d'abord qu'il ne veut pas attaquer le maire sur des questions personnelles. Il veut rester sur le terrain politique et ne parler que des principes.

Il arrive tout de suite à la gestion municipale.

La municipalité n'a tenu aucun de ses engagements.

On parle de ses dépenses pour l'assistance publique.

Elle n'a aucun mérite à cela.

Elle était obligée de le faire.

Elle ne pouvait s'y soustraire.

Une municipalité quelconque eut été obligée d'agir de même.

La municipalité avait promis de ne pas continuer l'œuvre désastreuse du Lignou.

Elle l'a continuée cependant, s'engageant dans de nouvelles dépenses considérables, scandaleuses.

Elle n'a pas même voulu organiser le *réfendum* promis à ce sujet.

Le citoyen Piger lit deux lettres éditées de Molécule Sagnol.

Voilà un paltoquet qui passe ainsi sa vie à tourner et à retourner sa veste. Aujourd'hui, avec les gens du Lignou, il était, hier encore, l'ennemi déclaré. Quel polichinelle !

Le citoyen Piger rappelle que la municipalité avait promis la suppression des octrois.

Elle ne s'en est jamais occupée.

Elle a nommé, pour la forme, une commission extra municipale qu'elle ne convoque jamais.

Aujourd'hui, on voudrait pourtant se faire un tremplin de cette question, déjà résolue dans plusieurs grandes villes dont les municipalités n'ont pas l'étiquette socialiste.

C'est de la pure comédie.

C'est du battage pour attirer les électeurs naïfs.

Le citoyen Piger arrive à la question de la fraude. Il fait, aux applaudissements de l'assistance, le procès de Julien et de Mounier.

Nos lecteurs connaissent suffisamment ce procès édifant.

Dans une réunion privée, dit Piger, le conseil municipal avait décidé que Julien et Mounier donneraient leur démission.

Il ne l'ont pas fait.

Au contraire, le maire s'est fait leur complice et les a couverts.

Pourquoi ?

Parce que Julien, Mounier et Ledin sont trois francs-maçons ?

Et quels francs-maçons ?

Ils appartiennent à une loge qui ne compte que des opportunistes, des fonctionnaires et des capitalistes.

Périsse le socialisme, l'honneur du Parti et du Conseil, mais sauvons les francs-maçons !

On n'avait pas cependant été aussi indulgent pour le citoyen Boissière que l'on obligea à donner sa démission pour une peccadille.

Je sais, dit Piger, que l'on propose mon exclusion du parti socialiste dont MM. Julien et Mounier sont les très braves ornements.

Cela ne le touche pas.

On veut l'exclure parce qu'il fait son devoir, dénonce les fautes commises, flagelle ceux qui se sont compromis.

Pourquoi n'exclut-on pas Sagnol, qui a été candidat **boulangiste**, Briand, qui s'est compromis avec les opportunistes de St-Clément et Charpentier, avec ceux de Rive-de-Gier ?

Le secrétaire de votre parti n'a pas besoin de me convoquer, dit-il, car je ne me rendrai pas à ses convocations.

Entre temps, Piger a parlé aussi du projet de la rue de Lyon, pour lequel la municipalité n'a pas non plus organisé de *réfendum*.

A ce propos, dit-il, on a voulu me suspecter relativement à un autre projet. Je fais appel au témoignage de mon collègue Charpentier.

Celui-ci, s'avance au milieu des rires, des quolibets et des sifflets.

Il cherche naturellement à donner un coup de patte à Piger. Mais il est obligé de reconnaître que celui-ci a dit vrai.

Le citoyen Piger termine en disant qu'on ne le laissera pas et qu'il fera jusqu'au bout son devoir de socialiste et de révolutionnaire.

Il est vivement applaudi. Ledin cher que ensuite à venir bafouiller quelques explications au sujet du Lignou.

C'est à peine si on veut l'entendre.

Il parle au milieu des interruptions.

Et le *réfendum*, lui crie-t-on ?

Pourquoi n'avez-vous pas fait le *réfendum* ?

Mais Ledin se garde bien de parler du *réfendum* et se retire sous les huées et les coups de sifflets.

On chante de divers côtés, sur l'air des lampions : « Démission ! Démission ! Démission ! »

Julien la fraude demande la parole et vient à la tribune.

Un vacarme infernal se déchaîne aussitôt.

— Nous ne voulons pas l'entendre, dit-on de toutes parts. Il ne parlera pas.

A bas les fraudeurs !

Cela dure plus de vingt minutes.

Enfin lassé et comprenant qu'on ne lui laissera pas dire un mot, Julien la fraude se retire.

C'est Sagnol-Molécule qui s'avance ensuite à la tribune.

Le même vacarme infernal se déchaîne encore.

On chante sur l'air des lampions : « Barbe en bois ! Barbe en bois ! Barbe en bois ! »

Molécule-Sagnol écume de rage.

Il fait des gestes désespérés !

On rit sur tous les points de la salle de cette attitude comique et grotesque,

Sagnol Molécule se cramponne néanmoins à la tribune. Il faut demi-heure d'un tapage général pour le faire dégager.

Moustache 1^{er} revient à la tribune.

Il subit cette fois le même sort que ces deux compères.

Le président lève alors la séance.

Quand le rideau tombe, on lue et siffle de nouveau les Lucullus réunis sur la scène.

C'est complet !

Si Ledin et ses acolytes ne sont pas contents de cette réunion, c'est qu'ils sont bien difficiles !

Ils peuvent demander autre chose.

A signaler encore l'attitude scandaleuse des employés municipaux qui sur tous les points de la salle ont cherché à créer des incidents en prenant à partie les adversaires de la mairie.

Cela devient de plus en plus intolérable.

J. JOURJON.

LEURS PETITS MOYENS

En sa qualité de secrétaire de la Fédération des syndicats ouvriers du Sud-Est, notre ami et collaborateur B. Besset a eu à organiser le congrès régional des syndicats qui a eu lieu dimanche et lundi derniers à Rive-de-Gier et qui a si admirablement bien réussi.

L'Eclair du Sud-Est — le moniteur des canaux de Justices de Paix — n'a rien trouvé de mieux que de publier samedi dernier, dans son édition de Rive-de-Gier, une note à la fois jésuitique et crapuleuse contre Besset, rédacteur-gérant du *Peuple*.

Les agents du blocard n'importe un individu pour venir faire du chambard contre Besset, à la réunion publique, qui a eu lieu dimanche soir.

Mais la manœuvre a piteusement échoué et la note de l'Eclair lui reste pour compte, à sa honte et à sa confusion.

Notre ami B. Besset a confondu l'émissaire et a obtenu, avec toute la confiance des congressistes, tous les applaudissements et toutes les sympathies des auditeurs.

Le Petit Lapin, avec de tels procédés, ne perdra rien pour attendre.

F. R.

Bourse du Travail de Lyon

PROTESTATION

Contre l'attitude de l'autocrate Augagneur.

Aux Travailleurs Syndiqués !

La Bourse du Travail vient publiquement protester contre les agissements d'un maire, soi-disant socialiste, qui agit envers les syndicats ouvriers lyonnais avec un sans-gêne dédaigneux.

A la suite de la longue et douloureuse crise de chômage qui a sévi l'année dernière, le Maire de la ville de Lyon promettait solennellement, en séance même du Conseil municipal, de proposer un projet destiné à pallier aux misères engendrées par ces chômages fréquents et indiquait, dès ce moment, qu'il verserait dans les caisses syndicales une somme égale à celle distribuée par elles.

La promesse n'a pas été tenue, ou plutôt les avantages offerts aux syndicats ont été faits de telle façon qu'il leur est impossible d'en profiter.

L'administration exige, pour toucher l'importance de la somme, le dépôt à la Mairie de la comptabilité, les comptes financiers, l'encaisse du syndicat, les noms et adresses de tous les adhérents.

Ces formalités sont demandées non seulement pour les Caisse de chômage, mais encore pour toutes les subventions : congrès ou autres.

La Bourse du Travail a protesté contre ces formalités, qu'elle juge arbitraires et attentatoires à la dignité des syndicats, qu'elle juge aussi un abus de pouvoir autoritaire que rien n'autorise.

La mesure prise n'a pas pour but la garantie des fonds de la Ville, ainsi que l'a déclaré le Maire au citoyen Fagot ; elle a pour but secret, mais visible cependant, d'abord la suppression de toute subvention, ensuite la création de divisions entre les syndicats ouvriers ; ce que veut le Maire, c'est la disparition des organisations syndicales, ou tout au moins leur asservissement aussi complet que possible.

M. le Maire se place au-dessus de tout, au-dessus de la loi de 1884 sur les syndicats, au-dessus des habitudes acquises, au-dessus aussi des Municipalités qui, quoique moins avancées politiquement, comme celle de Dijon, par exemple, viennent en aide aux travailleurs sans les humilier, ainsi que font le reste à Lyon ses prédécesseurs.

Les Syndicats ouvriers sont considérés en dehors de toute justice et de toute logique, comme devant fournir des renseignements qui ne sont demandés à aucun autre genre de société ; sans ces formalités, les sociétés de gymnastique, de courses pour l'amélioration de la race chevaline, etc., touchent des subventions.

Le Maire démocrate et socialiste ne fait exception que pour les ouvriers.

Citoyens,

Nous ne saurions trop protester contre de pareils agissements, qui mettent les syndicats lyonnais en infériorité sur leurs camarades des autres villes.

Seul Lyon n'a pas pu faute de subventions, envoyer des délégués au Congrès du Bâtiment de Vichy. Le Congrès de l'Alimentation s'est fait ici sans subvention, quoiqu'il y ait eu une demande.

Lyon ouvrier, syndicaliste par excellence, ne pourra plus maintenant se concerter avec les camarades des autres localités.

La Bourse du Travail, malgré toute insistance, n'a pu être reçue par le Maire, à qui elle voulait exposer ses doléances.

Autocrate jusqu'au bout, celui-ci n'a pas voulu discuter, prétendant qu'il n'avait rien à faire avec elle qui, cependant, est bien l'émanation des Syndicats.

Camarades Syndiqués,

Sans parti pris, avec la conscience que nous défendons une cause juste, nous vous disons, à vous qui avez repoussé, à la presque unanimité, des exigences arbitraires, qu'il faut continuer à résister, qu'il faut continuer à nous coaliser pour la défense de nos droits et de nos intérêts.

Montrons à ceux qui veulent nous diviser que nous pouvons, que nous savons rester unis et que nous irons jusqu'au bout dans notre résistance.

Nous comptons sur vous, comptez sur nous.

Tous les membres des Bureaux des Syndicats sont convoqués à une réunion qui aura lieu jeudi 15 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39.

Pour l'Administration : BOISSON.

Le chômage à Saint-Etienne

Appel des Sans-Travail

SCÈNES VÉCUES

ENTRE COMPÈRES

Chez Ledin, maire de Saint-Etienne, son compère et collègue à la municipalité, Plan tevin, est venu hier matin. Le dialogue s'est engagé ainsi :

Ledin. — Quel vent vous amène aujourd'hui ?

Plantevin. — C'est cette réunion du grand Théâtre qui me tracasse depuis deux jours. Après celles de la rue des Francs-Maçons et de la rue de la Vierge, c'est désastreux.

Qu'en pensez-vous ?

Ledin. — J'en pense que les électeurs pourraient bien commencer à comprendre que nous les avons pris pour des poires.

Plantevin. — Ils y auraient mis du temps ! Mais ce n'est pas une réponse. Il faut se débrouiller sans attendre. Il faut demander au plus vite sa machine à débrouiller à Sagnol. Nous ne pouvons pas ainsi laisser tuer la poule aux œufs d'or.

Ledin. — Vous en parlez à votre aise. Mais que faire, que proposer, qu'organiser, si l'opinion est contre nous ?

Plantevin. — Qu'en dit le Préfet ?

Ledin. — Ces deux réunions l'ont beaucoup refroidi. Il nous croit les plus forts et les plus malins. Il voit que nous sommes maintenant les plus faibles. Il a plutôt l'air de nous tourner le dos !

Plantevin. — Et le Petit Lapin, lui, qu'en dit-il, que pense-t-il faire ?

Ledin. — Le Petit Lapin nous reproche maintenant de l'avoir mis dans la mêlée avec son « canard », qui nous a défendu. Ses actionnaires opportunistes et radicaux lâchent la Tribune s'ils ne peuvent pas arriver à la lui faire lâcher à lui-même. Et ce sont eux qui ont la bonne galette !

Plantevin. — Nous voilà jolis à présent...

Ledin. — Tout n'est pas perdu : nous avons encore Briand. C'est un malin renard, comme dit le Peuple. Il nous sauvera la mise dans une autre réunion au Théâtre...

Plantevin. — Ce n'est pas si sûr ; on pourrait bien lui faire du chambard comme à nous. On l'a déjà secoué pas mal à sa dernière réunion.

Ledin. — Mais que faire, alors ? Piger à l'air absolument furieux. Il est sans pitié. Il paraît décidé à vider tout le sac...

Plantevin. — J'ai un moyen, seulement il dépend de vous de l'appliquer.

Ledin. — Dites ? Dites vite !

Plantevin. — Démissionnez tout de suite.

Ledin. — Vous ne vous êtes pas foulé les ménages pour trouver ça. Je ne marche pas, il faut trouver autre chose.

Plantevin. — Ce n'est pas si commode que ça ?

Ledin. — Après tout, nous n'avons pas pris l'engagement d'épuiser la matière socialiste. Après nous, le déluge...

Plantevin. — On a bien tort de se faire du mauvais sang. Maintenant, moi, je m'en fous ! Gardons ce que nous avons. Les électeurs sont si bêtes ! Ils reviendront peut-être à nous.

Ledin. — Vous avez raison. Moi je les emmène tous à la campagne, à Renaison ou à Vienne...

Jean CHAUL.

COUPS DE GRIFFES

Brevet de probité

J'avais déjà eu l'occasion, étant au Comité central Lucullus, d'entendre Ledin la Grenouille faire, sans lausse modestie, je vous assure, l'apologie de sa haute probité de premier magistrat de la Ville, et faire mousser le désintéressement avec lequel il avait servi les intérêts de la population ouvrière stéphanoise.

Au reste, les boulistes, les gymnasiarques, les vétérans, des armées de terre et de mer, les anciens soldats de toutes armes pourraient bien nous en toucher deux mots de son désintéressement. Tous les heureux mortels qui font partie de ces diverses Sociétés, ont eu l'inépuisable joie de voir briller dans leur caisse la belle galette des contribuables, versée prodigieusement par Saint-Moustache 1^{er}.

Je crois donc, qu'en la circonstance, notre grand maire a fait preuve de désintéressement. Aussi, la propagation des idées socialistes a-t-elle été, de ce fait-là, puissamment poussée en avant. La preuve c'est que précisément dans les divers banquets où M. Ledin a paru, divers orateurs condamnés d'une façon non équivoque les théories socialistes collectives ou communistes que professait encore naguère Monsieur Satisfait.

Et celui-ci adressait, en signe de remerciement aux orateurs qui remplissaient la tâche du F., un regard plein de reconnaissance et d'admiration.

Le général Bosc pourrait, d'autre part, lui aussi, nous toucher deux mots du désintéressement avec lequel le grand Jules a administré les deniers de ses mandants...

D'un autre côté, le charitable maire, eût pu aussi vanter l'accueil bienveillant avec lequel il a reçu la femme R..., lorsque celle-ci, sans ressources, s'en fut lui demander un secours.

La grande modestie de son Excellence Moustache 1^{er} l'en a empêché.

Nous avons donc eu une réédition du brevet de probité, qu'il est le seul à se décerner du reste, samedi dernier, au Théâtre.

Si cette déclaration n'avait rencontré, au Comité central, que froideur et indifférence, il n'en a pas été de même au Théâtre, où elle a été accueillie par les protestations indignées de tous les électeurs non salariés de l'Hôtel de Ville.

Il n'était peut-être pas indispensable, afin que nul ne l'ignore, que M. Ledin, parlât de son intégrité probité de maire.

Cependant, d'où vient le brusque revirement du maire Ledin en ce qui concerne la question du Lignon ?

D'où vient que, en l'absence de M. Plantevin, adjoint à la Voirie, l'intérieur devait être fait par le citoyen Piger, adversaire irréductible du projet et qu'au

dernier moment, c'est lui Ledin qui a pris la présidence de la commission de la voirie ?

Mystère et désintéressement !

Et, en somme, la probité et le désintéressement de M. Ledin, maire de la Ville de Saint-Etienne, ne sauraient être mis en suspicion. Pauvre maire, il s'est tellement appauvri qu'un sentiment tout naturel de compassion nous fait un devoir d'ouvrir une souscription en sa faveur. Comme il n'a plus que six mois à rester maire, nous envisageons avec effroi l'avenir misérable qui lui est réservé. Allons, un bon mouvement, camarades, et que chacun apporte son obole pour sauver de la misère le célèbre propagandiste, le dévoué militant, victime de sa générosité, de sa probité et de son désintéressement.

Pierre DELOCHE.

Tskssss!... Tskssss!...

Oussu!!!

Et allez y donc ! Tskssss ! tskssss ! Sagnol empoigne et mord Crozier ! tskssss ! tskssss !

Mais, voilà, Crozier se sent mordu et ce matin il déclare ne pas vouloir se battre avec Sagnol.

Les deux chiens de la mairie — le chien de chasse et le chien de garde — sont aux prises !

Tskssss ! tskssss ! allez !... allez !...

OUSSU !... les chiens !

Ce que c'est rigolo !...

Bave ! Crozier....

J. D.

Petite Gazette

Mort de Chaix

Lundi dernier est décédé le citoyen Chaix, un vieux militant socialiste de Lyon, un des fondateurs du P. O. F. dans la région.

Sa mort a vivement et douloureusement saisi tous ses amis qui l'estimaient beaucoup.

Ses funérailles civiles ont eu lieu mercredi.

Un nombreux cortège d'amis, de travailleurs et de socialistes l'a accompagné à sa dernière demeure.

Mort d'un confrère

Notre confrère Auguste Charpiot, rédacteur en chef du *Montbrisonnais*, est mort dimanche dernier, à la suite d'une très courte maladie.

Charpiot avait été très longtemps reporter au *Petit Lyonnais* et au *Courrier de Lyon*, journaux disparus aujourd'hui.

Un détail curieux : Les funérailles de Charpiot ont été célébrées dans son domicile à la gare de Montbrison.

A Branges (Saône-et-Loire) où le corps a été transporté, elles ont été religieuses.

La prostitution à Saint-Etienne

Récemment nous avons publié un article sur la prostitution à Saint-Etienne, prostitution qui s'étale d'une façon cynique à la vue de tous et dans les principales rues.

Au lieu de prendre les mesures utiles, mesures d'indispensable hygiène publique, le maire Ledin a pris un arrêté ayant l'unique but de tracasser les commerçants honnêtes.

La preuve en est dans ce fait que les scandales de la prostitution n'ont pas cessé un seul instant et qu'elle se pratique partout comme avant, avec autant de tolérance et d'effronterie.

Nous recevons, notamment de la rue du Treuil, différentes plaintes à ce sujet.

C'est à chaque instant, des scènes déplorables qui se produisent dans ce monde peu intéressant des prostituées et de leurs amis.

La rue semble lui appartenir.

Elle est moralement interdite aux honnêtes femmes, qui sont par trop souvent injuriées et outragées.

Combien de temps cela durera-t-il encore ?

J. JOURJON.

Le buandier en colère

Le Maire Ledin, dit Moustache 1^{er}, fait parler en guerre contre Piger et ses amis, tous ses « roquets » du Conseil municipal de Saint-Etienne.

C'est la Tribune qui sert de dépotoir.

C'est le « buandier » Benoît Dumas qui a commencé mardi, en attaquant J.-B. Tardy.

Mercredi, Moléculle Sagnol a continué en attaquant Piger.

Ils y passeront sans doute tous, les uns après les autres, l'organe ministériel et préfectoral du Petit-Lapin étant devenu l'organe officiel du Parti Lucullus dont Ledin est le grand manitou et Crozier le cuisinier en chef.

Sagnol est furieux de voir que son écharpe est aujourd'hui à jamais compromise. Il est surtout furieux que Piger ait démontré qu'il n'est qu'un polichinelle, changeant d'opinion comme de chemises.

Quant à Benoît Dumas, c'est une autre paire de manches ! Celui-là devrait avoir la pudeur de faire le mort.

En sa qualité de « buandier », n'a-t-il pas cherché à exploiter son mandat de conseiller municipal, afin d'obtenir le blanchissage de toutes les maisons publiques de Saint-Etienne ?

Parce qu'il a la clientèle d'un grand café de nuit, ne s'est-il pas vivement opposé à la fermeture des cafés de nuit ?

Et c'est cet homme qui ose se poser en redresseur de torts ?

Ils vont nous faire mourir de rire tous ces farceurs !...

Abel MAIRE.

Les Sans-Travail de St-Etienne

Nous apprenons que l'ancien sans-travail Ledin, l'ex-chambardier, continue son attitude déplorable et autocritique à l'égard des chômeurs de Saint-Etienne.

Il ne veut leur accorder aucune satisfaction.

Les chômeurs ont manifesté contre lui mercredi et jeudi.

Dans les couloirs de l'Hôtel-de-Ville et devant son domicile, ils ont crié :

Démision ! Démision !

On sait que Ledin avait promis un crédit de 500.000 francs pour occuper les sans-travail et qu'il ne leur a rien donné du tout.

Jeudi, à la suite de la manifestation, sur l'ordre de Ledin, le secrétaire de la Commission des sans-travail, le citoyen Bonnet, a été arrêté.

D'autres arrestations de chômeurs se seraient immatriculées.

Ledin a trouvé la solution du chômage et de la misère : il veut faire mourir à la prison de Bellevue, aux frais de l'Etat, tous ceux qui se plaignent de n'avoir ni travail, ni secours. Après cela, on ne peut plus douter de son socialisme.

Reste à savoir si les sans-travail seront de cet avis et s'inclineront bénévolement sous le croquis pas.

A. M.

Mots de la fin.

Vingt ans après.

Elle. — Je suis à vous, à vous qui prétendez m'aimer tant autrefois !

Lui. — C'est vrai ! Autrefois, j'ai bercé mon cœur de ce doux espoir.

Elle. — Eh bien ! alors ?

Lui. — Eh bien ! je l'ai tant bercé qu'il s'est endormi.

LES ABUS

Dans les postes

Depuis quelques temps le service des postes, dans certains quartiers de la ville de St-Etienne, laisse vraiment trop à désirer. La distribution des journaux est faite d'une façon déplorable.

Est-ce une exception pour le Peuple ? Nous ne le savons.

Mais, en tous les cas, nous avons le droit de nous plaindre en voyant distribuer le mardi à nos abonnés — ceux de Côte-Chaude notamment — des journaux qu'ils devraient recevoir le samedi.

Nous espérons que l'on prendra des mesures pour que le service soit plus régulier à l'avenir.

TERRENOIRE

Un grand sacrifié

Dans la Tribune du 14 octobre, notre grand socialiste Taulaigne, celui qui s'est tout récemment marié à l'« Eglise » et qui est cependant une des grandes colonnes de la Lucullus à Terrenoire, a publié une lettre vraiment intéressante.

Il se plaint d'avoir été injurié par un citoyen Marquet, qui l'a traité de fumiste et de clercal.

Taulaigne ne peut digérer cela ! Il est vrai que seules les vérités offensent.

Mais le comble, c'est que Taulaigne prétend qu'il souffre pour les autres !

Quel culot, mes amis, que celui de Taulaigne, dont tout le dévouement à l'humanité souffrante consiste à faire des manilles avec ses clients et à empocher leur bonne galette. C'est un dévouement et une souffrance à la portée de tout le monde et dont tout les capitalistes sont capables.

J. LEROUX.

La Journée d'un Travailleur

Le projet d'impôt sur le revenu remet en mémoire cette boutade publiée il y a quelques temps par un journal du Havre, je crois.

Le travailleur résume ainsi sa journée :

En sortant de mon lit, je trouve le besoin de renouveler l'air de ma petite chambre ; j'ouvre ma fenêtre et je respire... l'impôt des portes et fenêtres.

A peine habillé, j'allume ma pipe et je fume... l'impôt sur le tabac et les allumettes.

Je me verse un petit verre et j'avale... l'impôt sur les boissons.

Je me rends au travail et le premier pas fait sur le chemin me fait fouler... l'impôt sur les prestations.

Le patron me dit : « Vite à la besogne je paie un impôt de trois francs pour chaque ouvrier, il faut expédier l'estime l'ouvrage. » Content du patron, et désireux qu'il n'éprouve pas de perte sur moi, j'active mon travail, pour couvrir... l'impôt sur le travail.

Le déjeuner sonne, je frotte mon pain avec un oignon et je le soupoude d'un peu de sel ; j'excite mon appétit avec... l'impôt sur le sel.

A midi, je vais dîner ; la chaise sur laquelle je m'assied est remboursée de... l'impôt mobilier.

Je me sers un verre de bière et je bois... un nouvel impôt sur les boissons.

Je rentre du travail, et je profite du reste de la journée pour bêcher un morceau de mon petit jardin, et je cultive... l'impôt foncier.

Ma femme me prévient que le souper est servi ; nous ne pouvons y voir sans... l'impôt des bougies.

Je me couche fatigué et espérant que je n'ai plus d'impôt sur le dos. Les cris de mon jeune enfant me réveillent ; pour l'apaiser je lui fait de l'eau sucrée, en payant... l'impôt sur les sucres.

Je m'endors enfin, persuadé que tout impôt est acquitté, mais je ne tarde pas à être agité par un cauchemar sur l'estomac... les centimes additionnels.

Le cauchemar continue, je rêve, je vois mon fils tombé au sort et tué par... l'impôt du sang.

De sorte que, depuis le moment où je me lève jusqu'au moment où je me couche, je ne puis respirer, fumer, boire, manger, travailler, m'éclairer, m'assoir, m'abriter, cultiver, dormir ou rêver sans payer un impôt, et encore sans pouvoir remplir ce tonneau des Danaïdes qu'est le budget.

LES

Craintes du « Cuisinier »

Dans sa Sauce-Sale de ce matin, le « cuisinier » chante encore sur le ton larmoyant qui lui est habituel son douloureux refrain du jour : « Viens Pipige ! Viens Pipige ! Viens ! »

Après avoir proposé et soutenu énergiquement son exclusion au Comité des quatre cantons, et hier soir encore, au Comité du Sud-Est, Crozier ose faire se

matin de nouveau risette à Piger et le supplie de rejoindre en brebis égarée — brebis qu'il a si largement tondue — le troupeau Lucullus. Mais Piger reste sourd et restera sourd encore longtemps, tout au moins. Mais Crozier Grapule, mais « Crozier-Mouchard », le valet de Ledin, l'entremetteur de la Mairie « Plante-Vinesque », a une crainte, effroyable pour lui.

Après avoir, des années durant, exploité la Caisse de Piger, il a peur que nous l'exploitions à notre tour ! Il avait une vache à lait.

Il a peur que nous la lui prenions !

Que « Crozier-Croquemort » se tranquillise !

« Nous n'avons jamais demandé un sou à Piger », Piger ne nous a jamais donné un centime !

Piger n'est pas même abonné au Peuple.

La caisse du député de la deuxième circonscription n'est pas le moins du monde ouverte au Peuple. Mais nous croyons bien qu'elle sera désormais fermée pour la Sauce-Sale. Et c'est cela, vraiment qui est embêtant et décourageant pour le Cuisinier.

J. DELMORES.

Les Teinturiers de Roanne

On lit dans le *Teinturier stéphanois* :

Les camarades teinturiers de Roanne viennent enfin d'obtenir beaucoup de satisfaction grâce à leur solidarité, à leur énergie et surtout au prolétariat organisé, car toute la population Roannaise était avec eux.

Forêts de leurs justes et légitimes revendications ils ont montré à leurs insatiables exploiters que leur attachement à la cause commune était inébranlable ; qu'ils voulaient et qu'ils ont su vouloir une plus juste rémunération de leur production.

Et, en somme, que demandaient-ils ?

Simple pouvoir vivre en travailant.

Leurs revendications étaient ainsi formulées : 4 fr. par jour pour tous les ouvriers, ainsi que ceux conduisant un diable ou essoreuse ; 4 fr. 25 pour ceux conduisant 2 diables, et 4 fr. 50 et un aide pour ceux conduisant 3 diables ; en plus de cela, 2 fr. 50 pour les apprentis, avec augmentation de 0 fr. 25 tous les deux mois jusqu'à concurrence de 4 fr. par jour.

Et bien ! je crois que pour donner des salaires aussi minimes que ceux-ci, nos patrons n'ont pas à crier bien fort que l'on veut les ruiner.

L'ouvrier se passe, lui, de demeure princière ; il n'a pour logis qu'une misérable mansarde privée parfois d'un rayon de soleil par l'ombre sinistre et menaçante de leurs somptueux châteaux.

Ces messieurs, nos patrons, ont peur de se ruiner ; nous pensons, nous tout le contraire, car, s'ils donnent 0 fr. 25 d'un côté, ils augmentent de l'autre les prix de teinture ; et, alors, l'industrie reprendra la place florissante qu'elle possédait il y a quelques années. Plus l'ouvrier gagnera, plus il consommera ; donc, cela sera la marche en avant de toutes les industries.

Pendant que les camarades combattent à Roanne leurs cris d'appel avaient retentis à Saint-Etienne et ailleurs. Dans toutes les réunions, les prolétaires venaient de plus en plus nombreux resserrer les liens qui doivent nous unir dans la lutte finale.

Que ces messieurs comprennent bien que la solidarité n'est pas un vain mot ; que le prolétariat organisé saura bien le leur montrer dans chaque combat qu'il leur livrera.

Il y a bien un patron qui voulait faire une victime ; mais, mis dans l'impossibilité absolue de mettre son funeste projet à exécution, il dut battre en retraite ; tout aura repris sa place au développement du progrès, à l'heure où paraîtront ces lignes.

Maintenant, en avant pour l'Union Prolétarienne !

DESROCHETTE.

Tribune Politique et Syndicale

Fédération socialiste révolutionnaire de l'Est de St-Etienne.

— Ce soir, à 8 heures précises, au siège, 16, rue de la Montat, réunion générale. Urgence.

Ordre du jour important.

Le secrétaire, J. JOURJON.

Cercle de l'Est. — 16, rue de la Montat, Saint-Etienne. — Demain dimanche, 18 octobre, grandé fête de famille.

Concert-bal. Causerie sur le premier socialiste du Forez, Javogues, babouiste, par J. Delmores.

Le secrétaire, P. DELOCHE.

BIBLIOGRAPHIE

Patriotisme Colonisation est le 2^e volume de la *Bibliothèque Documentaire* qu'édition les Temps Nouveaux, 4, rue Broca. C'est le complément du premier, paru l'année dernière : *Guerre-Militarisme*.

C'est une compilation de tout ce qui a été écrit de mieux contre le patriotisme, l'agressif et idiot qui consiste à faire en visager comme ennemis les individus des divers pays.

La science, la philosophie, la littérature ont été mises à contribution. Il y a dans chaque volume, les extraits de plus de 200 auteurs.

Il y a une édition illustrée de 10 gravures sur bois, dessins inédits de Agar, Augrand, Couturier, Cross, Hermann Paul, Jourdain, Lebasque, Luce, Rou-

bille et Willaume, sur beau papier, à 9 francs, et une édition, dite de propagande, non illustrée à 3 fr. 50.

Cabinet du Peuple de la Loire

Tous les lecteurs du *Peuple de la Loire*, travailleurs ou contribuables, qui ont des abus à signaler, des réclamations à formuler, des revendications à présenter et à faire aboutir, n'ont qu'à s'adresser aux bureaux du journal, tous les jours de 9 à 10 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

4, Petite rue Saint-Jacques, 4, au 2^e SAINT-ETIENNE

Le journal les renseignera et les mettra à même de se faire rendre justice et de se défendre.

Représentations Commerciales

P. DELOCHE et J. DELORME

4, petite rue Saint-Jacques, Saint-Etienne

Vins et Liqueurs. — Huiles et Savons. Imprimés et Fournitures de Bureau.

SPECTACLES

A Lyon

KIOSQUE BELLECOUR. — Musique militaire de 4 à 5 heures.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié, attractions. — La salle est entièrement restaurée et améliorée.

HORLOGE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. — Attractions. — Dimanche et fêtes, matinées à 2 heures, même spectacle que le soir.

GUIGNOL DU GYMNASSE, 30, quai Saint-Antoine. — Tous les soirs, *Guignol à Madagascar*, grande pièce comique en 7 tableaux.

A Saint-Etienne

EDEN-THÉÂTRE-CONCERT. — Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation. — Dimanches et jeudis, à 2 heures, matinée. — Les vendredis, soirée de gala. — Spectacle varié, attractions.

TH

IMPRIMERIE SPÉCIALE DU "PEUPLE"

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal

Les succès obtenus par l'emploi des emplâtres dans la plupart des maladies expliquent le grand nombre de personnes qui ont recours à ce moyen préventif et curatif.

Qu'il nous soit donc permis de rappeler ici ce qu'écrivait le docteur Jules dans la « Gazette des Hôpitaux » du 8 mai 1896. Cela est toujours vrai. « Lorsque deux cas (physiologiques et pathologiques) d'une certaine valeur viennent à s'exercer en même temps, le plus puissant atténue l'autre. C'est ainsi qu'on explique le célèbre aphorisme d'Hippocrate : *Diobus laboribus simul abortit. Non in eodem loco vehementer apparuit alterum.* Sur ce principe a été fondée la médication transpositive, qui, comme on le sait, consiste dans le déplacement d'une irritation fixée sur un organe important de la vie, au moyen d'une fluxion thérapeutique établie sur un point quelconque de l'économie. Les principaux agents auxquels on a recours dans ces circonstances sont les emplâtres. »

Il y a cent ans, l'ingénieux mécanisme de cette méthode si efficace était à peine soupçonné encore, et les médecins attendaient en quelque sorte à la dernière extrémité pour conseiller l'emploi des dérivatifs externes. Heureusement il n'en est plus de même aujourd'hui, et personne n'ignore que dans les bronchites graves et rebelles, les pleurésies, les pneumonies, les affections du cœur, les hydrocèles, les rhumatismes, les points douloureux, les maladies des viscères abdominaux, les lésions du système nerveux central ou périphérique, les révéulsifs externes rendent de très grands services. Nous ne pouvons que conseiller l'emploi de ceux qui n'ont aucune action irritante, et, dans ce cas,

L'Emplâtre Barberon

préparé avec de la résine cuite de sapin de Norvège se place au premier rang.

Exiger la marque LE COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais.

Gros et détail : PHARMACIE BARBERON, place Boivin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).

Envoi franco dans toute la France contre timbre et mandat. — Vente dans toutes les pharmacies.



VINS EN GROS ET SPIRITUEUX SPÉCIALITÉ DE QUINA

RANG aîné
44 et 46, rue Désirée, SAINT-ETIENNE

TERPINE CONCENTRÉE DESCOS

Produit Médaille, Hors Concours. — Spécialement ordonné par les Médecins dans :
RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, OPPRESSION
et les Affections des Voies Respiratoires

PRIX : 3 fr. 50

Vente unique pour St-Etienne : Pharmacie DESCOS, 15, pl. de l'Hôtel-de-Ville
Environ et Département : DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AVIS IMPORTANT. — A la suite de nombreuses plaintes de malades n'ayant éprouvé aucun soulagement par l'emploi de la Terpène, et plusieurs substitutions ayant été constatées, demandez, pour éviter les contrefaçons, mon produit sous le nom unique de « Terpène concentrée Descos » mais n'acceptez jamais les imitations dérivées dans un but mercantile, sous le nom d'« Elixir concentré de Terpène », « Elixir de Terpène », « Sirop de Terpène », etc., car sous le fameux prétexte de donner quelque chose « valant autant » on vous délivrera une préparation laissant sûrement un bénéfice beaucoup plus grand » mais de propriétés sinon nulles, du moins fort douteuses.

CHEMINS DE FER DE Paris à Lyon et à la Méditerranée

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P. L. M. — Il est délivré, toute l'année, dans toutes les gares du réseau P. L. M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer sur ce réseau, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre pour les carnets collectifs, 50 % du tarif général. La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kil. ; 45 jours de 1.501 à 3.000 kil. ; 60 jours pour plus de 3.000 kil. Faculté de prolongation, à deux reprises, de 15 jours pour les carnets valables 30 jours, de 23 jours pour les carnets valables 45 jours et de 30 jours pour les carnets valables 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

Prime exceptionnelle

A la suite d'un traité avec une importante maison d'édition, à partir d'aujourd'hui 15 août, nous rembourserons le prix de leur abonnement à tous nos nouveaux abonnés d'un an, en Ouvrages de librairie.

L'abonnement est de six francs. Nous remettrons donc pour six francs de livres.

Nos lecteurs auront un abonnement absolument gratuit, tout en se procurant des ouvrages très intéressants, dont nous donnerons la liste.

A VENDRE PAS CHER

Superbe Dictionnaire Lachâtre, en deux volumes reliés et en bon état. S'adresser au bureau du journal.

LA SEMAINE COMIQUE

NOS DÉPUTÉS



— Sur quoi diable, vais-je interpellier le gouvernement à la rentrée... Il faudrait pourtant l'indiquer dans ma lettre au ministre!

NOS GOSSÉS



— Eh bien! qu'avez-vous fait pendant vos vacances?
— J'ai fait du 30 à l'heure m'sieur.

ON RENTRE



— Parfaitement... le voilà bien le véritable retour des eaux.

EN ATTENDANT



M. Delcassé est sur les dents. C'est lui qui surveille l'installation destinée aux souverains italiens. Tout est orné partout de festons magnifiques, cependant, notre ministre inspecte tout avec inquiétude.

AU PROTOCOLE



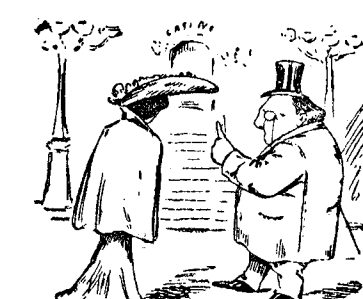
Le directeur du Protocole a enfin trouvé quelques nouveautés pour le programme des fêtes offertes aux souverains italiens : 1° Une revue ; 2° Visite à la tour Eiffel ; 3° Gala à l'Opéra ; 4° Visite à la Monnaie. Le cinquième jour on recommencera.

DESSIN ALLÉGORIQUE



Ceci représente un dessin anonyme envoyé au préfet de police, par certains parisiens qui voudraient bien être délivrés des Apaches et de leurs « reines ».

PAUVRE FOUGÈRES



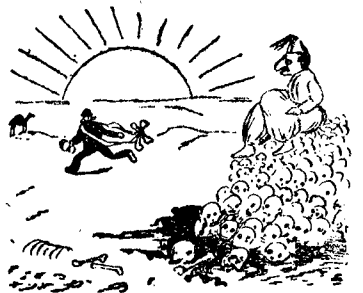
— Pauvre Fougères! avouez que c'est une fin bien triste.
— Oui... mais c'était prévu... Cette fougère là... atmail trop le tapin.

LA NOUVELLE PIÈCE



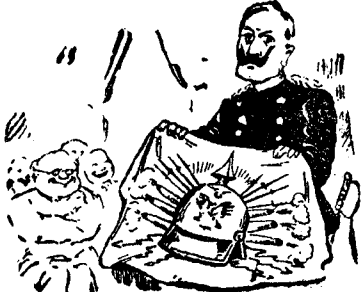
— T'as beau être nickelée va!... tu rouleras tout de même!

JACQUES I^{er}



S. M. Jacques I^{er} renonce à installer son Empire au Sahara. La crainte du sultan du Maroc, qui pour lui est peut-être le commencement de la sagesse, lui faisant redouter d'être un jour sucré à son tour.

POUR LA PAIX!



On sait que Guillaume II a dessiné un projet d'étendard qui serait le drapeau de la Paix. L'habitude l'a emporté sur ses meilleures intentions ainsi qu'on le verra en examinant le projet sorti de son impériale imagination.

Ameublements de tous Styles. Sièges et Tentures. Bronzes et Terres-Cuites, Travaux d'Art. Cheminées Boisées, etc. **PONCET Aîné**, Tapisier-Décorateur, 12, rue de l'Hôpital et rue Gambetta, 18. Ateliers : rue Fontainebleau Saint-Etienne.

Magasin spécial de Meubles et Tentures en location. Banquettes, Portières et Tapis pour Bais et Soirées.

Plans, Croquis et Devis sur demande. Saint-Etienne, médaille d'argent. Naples, médaille d'or.

CONSTRUCTION DE CYCLES

M. BOUTEYRE

Mécanicien
à la Terrasse (maison Rey)
SAINT-ETIENNE (Loire)
TRAVAUX DE PRÉCISION
Spécialité pour Cycles de course
Réparations en tous Genres

CAFÉ DE LA SOURCE

G. BARBIER
14, Rue Praire

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX
Tripes à la Mode de Caen
—
PRIX DES PLUS MODÉRÉS
Pernod à 15 et 25 cent.
Tripes à la mode de Caen, 0,60

CAFÉ DES VILLAS Louis Garrier, 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Cassé-croûte. On prend des pensionnaires.

CORDONNERIE B. Besset, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se REPARATIONS recommandées tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

Anthracites Charbons de toute provenance. Jules REVOL, entrepreneur, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés Livraison à domicile pour toutes quantités.

Boîtes aux commandes : Place de l'Hôtel-de-Ville, 3 ; rue Michelet, 63 ; place Jacquard, 13.

Café Argaud angle des rues de Lodi et Gêrentet, à ST-ETIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

Bouillon du Grand-Moulin

MEN BE 8 — Rue du Grand-Moulin — 8 SAINT-ETIENNE
Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations.
Nous recommandons le Bouillon du Grand-Moulin à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

AVIS

L'imprimerie SOULIER, rue Praire, 16, informe le public qu'elle a pour représentant notre ami **Pierre Deloche**, route de Saint-Chamond, 65.
Prière de lui réserver bon accueil.

Ferdinand FAURE

Renseignements commerciaux et divers
CONTENTIEUX - RECOURS
Défense devant les Tribunaux de Commerce et de Paix
LIQUIDATIONS - EXPERTISES
Vente à l'achat de fonds de commerce d'immeubles
CABINET :
lace Marengo
Angle des rues Gêrentet et de Lodi

Allumeur à Gaz "LE PRATIQUE"

Système breveté S. G. D. G.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance un appareil allumeur à gaz **LE PRATIQUE**, système breveté S. G. D. G., le plus perfectionné jusqu'à ce jour.

Cet allumeur est construit en aluminium, d'une solidité et d'une élégance incomparable.

Le but de cet allumeur est :

- 1° La facilité d'éclairage et régularité d'incandescence ;
- 2° Le conservateur des manchons et des verres ;
- 3° La sécurité absolue. Aucun danger n'est possible, car on ne peut oublier de fermer soit le compteur soit la clef du bec, puisque à la moindre fuite, le gaz s'allumerait. Donc l'asphyxie et l'explosion sont évitées.
- 4° Cet allumeur sert en même temps de fumeur.

Nous garantissons notre appareil pendant une année de tous vices de construction et de bon fonctionnement.

Pour les années suivantes, la dépense sera très minime, car nous avons à la disposition de nos clients des pillules de rechange.

Pour assurer la bonne exécution, nous faisons tout par nous-mêmes. Nous n'avons aucun agent.

Nous aurons l'honneur de vous présenter sous peu notre allumeur.

Pour faciliter nos clients, nous avons établi un bureau chez M. GARELLA, café de la Bourse, place Marengo, 4, où nos clients pourront adresser leurs demandes et, en même temps, voir fonctionner l'appareil.

Le prix de notre allumeur est de 3 fr. 50, mis en place,

Les pillules de rechange, 0 fr. 50.

PEYRARD, AUBRY & BASSET.

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint-Etienne une **GRANDE MAISON DE CORDONNERIE** spécialement organisée pour les besoins de la Population travaillant ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la CORDONNERIE FRANÇAISE a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes la Cordonnerie Française aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but, trois moyens principaux sont employés par la Cordonnerie Française :

- 1° La réduction au minimum de tous les frais généraux ;
- 2° La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant ;
- 3° La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la Cordonnerie Française pas de frais inutiles, ni de pertes, ni de tentures, ni glaces, ni dorures ! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes ! Voilà pourquoi on peut vendre bon et bon marché.

Chaussez-vous à la **CORDONNERIE FRANÇAISE**, vous économiserez 30 0/0

29, Rue du Chambon, 29

SUCCURSALES

Le Soleil, 48, grande rue du Soleil. Grand-Croix, 46, rue de Lyon. Peurs, 2, rue d'Urfé, 2.
Chambon-Peugny, 24, rue Gambetta. Rive-de-Gier, 43, rue de Lyon. Saint-Galmier, 11, rue Nationale.
Firminy, 4, rue du Marché. Montrivier, 47, rue Tupinier. Chazelles-sur-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon)

Pour faciliter les acheteurs des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique.

Déménagements en tous genres
Transport et Camionage

Anthracites, Agglomérés

BIÈRE DE CONSERVE

Fabrique

DE LIMONADES GAZEUSES

COQUAND

6, rue de la Chance
Boite aux lettres, RUE DE FOY, 19

FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS

Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

JALLON & BONNARD

23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - ST-ETIENNE

Buvez et Offrez à vos Amis, ses PRODUITS RECOMMANDÉS

La Menthe des Familles L'Elixir Végétal des Sept-Pins
Liquore superfine digestive et rafraichissante Grande Liqueur de dessert

ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE
et Liqueurs supérieures de toutes sortes

DEPOT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE